

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



LORD ELGIN

# BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 4

SEPTEMBRE 1898

No. 9

### SAINT-RÉMI DE LA SALLE

La paroisse de Saint-Rémi de La Salle a été érigée canoniquement le 3 juin 1828 par Mgr B. C. Panet, évêque de Québec.

Les premiers habitants qui y commencèrent des défrichements furent Jacques Sainte-Marie, Jean-Baptiste Poupard, Chrysante Harel, Numa Barber, Ezéchiel Dewey, François Rendeau, Joseph Poissant, Antoine Normandin, Louis-Albert Lefebvre, Pierre Bocher Belleville.

Les habitants, par une souscription volontaire de 20,248 livres, ancien cours, construisirent une bâtisse en pierre dont le premier étage servit de presbytère et de sacristie, et le deuxième de chapelle. Cette bâtisse est actuellement la résidence curiale.

La première messe fut dite à la fin de l'été de 1830, par M. Pierre Bédard, nommé premier curé de Saint-Rémi de La Salle.

En 1840, les paroissiens de Saint-Rémi de La Salle construisaient l'église actuelle. Elle fut bénite le 4 novembre 1840 par Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, qui le même jour, chanta une grand'messe dans le nouveau temple. La vente des bancs eut lieu les 6 et 7 novembre de la même année.

La paroisse de Saint-Rémi de La Salle est aujourd'hui dans un état très florissant. Elle possède un magnifique couvent tenue par les Sœurs de Sainte-Anne et un collège qui a coûté \$30,000.

M. Pierre Bédard demeura curé de Saint-Rémi de La Salle jusqu'à sa mort arrivée le 31 août 1832. Il fut remplacé par MM. Stanislas Tassé, 1862-1868 ; Hercule Beaudry, 1868-1876 ; Louis-Léandre Pomerville, 1876-1880 ; Joseph Louis Mongeau, 1880-1888 ; Anselme Baril, curé actuel.

CHARLES BÉDARD

## MGR DUPLESSIS DE MORNAY

Ceux qui ont lu *Les Evêques de Québec* ont constaté que l'auteur n'en savait pas très long sur la vie de Mgr Louis-François Duplessis de Mornay, qui fut le successeur de Mgr de Saint-Vallier et le troisième évêque de Québec. Ce prélat n'ayant jamais pu se décider à venir résider dans son diocèse, et ne s'étant jamais beaucoup occupé de ses ouailles, les historiens canadiens, en retour, se sont mis peu en peine de rechercher ce qu'il avait pu faire en France.

Il faut cependant faire une exception pour M. l'abbé Bois qui a écrit sur Mgr de Mornay une notice biographique assez étendue et que j'ai eu dernièrement l'avantage d'avoir entre les mains, grâce à la bienveillance de M. l'abbé Douville, supérieur du séminaire de Nicolet (1). M. Bois était certainement un érudit, et il a laissé une masse de manuscrits sur l'histoire ecclésiastique du Canada. Mais, comme j'ai déjà eu l'occasion d'en faire la remarque (2), il a le défaut de ne pas indiquer suffisamment les sources où il a puisé ses renseignements et de ne pas citer assez souvent les auteurs qu'il a consultés. De plus—et je l'ai constaté en particulier dans sa notice sur Mgr de Mornay—il abuse évidemment de l'amplification et le ton du panégyrique domine du commencement à la fin. Je ne puis partager son admiration pour le prélat qui fait le sujet de cette étude, et si, comme je n'en doute pas, il était un bon et vertueux religieux, il manquait des qualités qui font les grands évêques.

---

(1) M. Bois avait préparé des notices biographiques sur les évêques de Québec, lesquelles m'auraient été d'un grand secours lorsque j'ai écrit sur le même sujet. Malheureusement, mon ouvrage avait paru quand ces précieux manuscrits ont été légués au séminaire de Nicolet, et il m'avait été impossible d'y avoir accès auparavant.

(2) *Histoire du Palais Episcopal*, p. 35.

A part les manuscrits de M. Bois, j'ai trouvé quelques détails additionnels dans la *Gallia Christiana*, dans le *Dictionnaire* de Moreri et dans l'ouvrage du R. P. Anselme sur les grandes familles de France. Mais le but de cet article est surtout de publier—*ne pereant*—des notes que le R. P. René, capucin, a eu la bonté de copier pour moi à la Bibliothèque Nationale de Paris, et de compléter ainsi les pages que j'ai consacrées à Mgr de Mornay dans les *Evêques de Québec*. A cela j'ajouterai ce que j'ai pu trouver dans les documents transcrits à Paris au ministère de la Marine. Inutile de dire que j'éviterai autant que possible de répéter ce que j'ai déjà écrit ailleurs.

Louis-François Duplessis de Mornay était né en 1663, à Vannes, en Bretagne. Il était fils de Charles Duplessis de Mornay, seigneur de Mesnil-Terribus, capitaine de cavalerie à la bataille de Rocroi, où il eut une jambe cassée, et de Marie-Anne Du Quesnel, fille d'Henri, seigneur de Ponchon, du Planquer Flammerville, et de Charlotte de Bigan (1). Mgr de Mornay avait eu quatre frères, dont l'un mourut en bas âge et les autres suivirent la carrière militaire ; cinq sœurs, dont quatre furent religieuses ; la cinquième mourut à l'âge de vingt-deux ans, sans s'être engagée dans les liens du mariage (2).

D'après l'abbé Bois, le jeune Louis-François entra à quatorze ans au couvent des Capucins de Meudon ; ce qui est certain, c'est qu'il prit l'habit à Amiens, le 18 août 1682, comme en font foi les archives du couvent de Paris et le document suivant que je reproduis en entier et qui est tiré du *Journal tenu aux Capucins du Marais*, manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, H. 1665.

“ Le 22 juin 1713, octave du T. S. Sacrement, le Roi nomma à la coadjutorerie de l'Evêché de Québec, capitale.

---

(1) Moreri.

(2) Manuscrits de l'abbé Bois.

du Canada, le P. Louis-François de Mornay, gardien du couvent des Capucins de Meudon, définitur en acte de la Province, âgé alors de 49 ans du monde, et de 31 ans de religion, après avoir été gardien et lecteur en théologie à Beauvais en 1697 ; définitur en 1698-99 ; et, en 1700, gardien aux Marais, à Paris ; en 1701, 1702, gardien à Lontoise ; en 1703, à Péronne ; en 1704 et 1705 à Amiens ; en 1710, 11, 12 et 13, à Meudon ; et pareillement définitur en ces trois années où il a gardé et est resté auprès du corps de Mgr le Dauphin, après sa mort, jusqu'à l'élévation (sic) pour le porter à Saint-Denis, et dont il a fait l'oraison funèbre dans son église des Capucins de Meudon, comme aussi celle du Dauphin son fils ; après lesquelles le Roi l'a nommé à la coadjutorerie de Québec, en Canada, lui assignant mille écus et quelque autre gracieuseté, en attendant qu'il lui crée une pension sur quelque bénéfice. Ayant accepté sa nomination, après en avoir été remercié Sa Majesté, et fait sa profession de foi entre les mains de Mgr le Nonce, on écrivit à Rome, d'où on n'en reçut réponse que l'année suivante, mois de janvier 1714, à cause des vacances, où il fallut assembler un consistoire pour lui assigner un titre d'évêché *in partibus infidelium*, qui a été celui d'Euménie en Phrygie, qui lui a été assigné et dont on a eu la nouvelle à Paris en février. L'évêché d'Euménie en Phrygie est suffragant de l'évêché de Laodicé. Ayant été préconisé, les bulles accordées et envoyées et reçues à Paris, dans la semaine de la Passion, il a été sacré au couvent des Capucins de Saint-Honoré, le 15 avril, dimanche d'après Pâques, par Mgr le Cardinal de Rohan, Prince de Soubise, évêque de Strasbourg et Prince de l'Empire, ayant pour ses adjoints les évêques de Riez et de Lavour, l'église disposée et ornée comme pour le sacre du P. de Mesgrigny. Il y a toujours logé et resté jusqu'au 14 juin (Sa Majesté lui ayant assigné mille écus de pension, qui peu après ont été mis en pension

sur l'abbaye de St-Wast, d'Anas, sur Mgr de Rohan qui en est abbé) qu'il partit pour se rendre à Tournai, de la part du Roi, pour y aller faire les ordres et fonctions épiscopales, où il n'alla pas par un contre-ordre, allant pour quelques mois chez sa parenté, d'où il retourna au couvent de Saint Honoré jusqu'à nouvel ordre, et qu'il fut en état de partir pour Québec. Mgr l'archevêque de Cambrai, Mgr de Fénélon étant décédé, il y fut envoyé dans la Semaine Sainte, 1716, pour y donner les ordres et y faire les fonctions épiscopales, d'où il ne retourna à Paris, à Saint-Honoré, que sur la fin de juillet."

M. Bois dit que "Mgr Duplessis-Mornay fut prieur d'Arbois, une des commanderies des Chevaliers de Malte, au département du Jura," mais il ne mentionne pas exactement à quelle époque. Il ajoute : "Après la paix d'Utrecht (1713) M. Duplessis-Mornay désirant servir le Roi sans demeurer à son prieuré d'Arbois, demanda au ministre un emploi compatible avec son état. Louis XIV qui désirait rétablir les ambassades dans les cours étrangères, se rappelant les nombreux services de la maison Duplessis-Mornay envers l'Etat, pressa le prieur d'Arbois d'accepter l'ambassade à Lisbonne.

"Le R. P. Duplessis-Mornay appréciant les vues de son monarque sur lui, consentit à se laisser nommer à ce poste d'honneur, mais en faisant connaître qu'il ne changerait rien à son régime de vie.....Le bon prieur demanda à la Cour et obtint les services de M. le Quin de Neuf-Ville qui l'y accompagna. Bientôt ce dernier revêtit seul et pendant une douzaine d'années les devoirs de cet emploi.... Quoiqu'il en soit, M. Duplessis-Mornay s'était acquis les bonnes grâces du Roi de Portugal Jean V.

"Cependant l'humble disciple de François d'Assise, ayant dès son arrivée à Lisbonne jugé les fonctions diplomatiques peu compatibles avec ses goûts, demanda son retour en France et fut tout de suite proposé à l'Evêché de Québec."

D'après le R. P. Capucin qui m'a transcrit les notes citées plus haut (1), Mgr de Mornay aurait été loin de posséder tous les talents que M. Bois se plaît à admirer en lui, car il me dit : " Le rôle de cet évêque n'a pas été brillant. Sa mémoire n'a laissé presque aucune trace dans l'histoire des Capucins. Sans doute c'est à ses titres de noblesse plus qu'à son mérite personnel qu'il faut attribuer ses charges dans l'ordre et son élévation à l'épiscopat."

Ce fut en vain que Mgr de Saint-Vallier réclama la présence de son coadjuteur en Louisiane et que le Roi lui-même insista pour qu'il se rendit au plus tôt à Québec (2), et ce dès 1715. Le nouvel évêque ne voulut pas quitter la France, et c'est ainsi qu'il fut envoyé à Cambrai en 1716, non pour être l'administrateur du diocèse, mais simplement pour y faire les ordinations et les autres offices pontificaux. Il dut y retourner à plusieurs reprises, car je l'y revois le 4 mai 1722, où il bénit l'abbé de Vauxelles, André Beauvillain (3).

" Sa conduite à Cambrai, dit M. Bois, témoigna que l'évêque d'Euménie ne manquait ni des talents qui font l'orateur, ni des connaissances qui font le sage administrateur, non plus que des vues élevées qui doivent caractériser un Evêque."

Il s'étend ensuite sur son goût pour la vie solitaire, pour l'étude et les exercices de piété. Quoiqu'il en soit, ce prélat n'a laissé à Cambrai aucun souvenir, aucune trace de son passage. " Le nom de Duplessis de Mornay ne paraît dans aucune de nos tables les plus complètes", m'écrivait en 1889

---

(1) Si le R. P. René a bien voulu travailler ainsi pour moi, il l'a fait à la demande du R. P. Alexis, l'auteur de l'important ouvrage : *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*.

(2) *Les Evêques de Québec*, p. 157.

(3) *Gallia Christiana*.

M. le grand-vicaire Destombes, historiographe de ce diocèse (1).

Mgr de Mornay s'occupa cependant à distance de la Louisiane, dont il s'empessa de donner la desserte à ses frères capucins. On sait que ces religieux ne s'entendaient pas du tout avec les PP. Jésuites, et que Mgr de Mornay réussit à faire rappeler en France le P. de Beaubois, qui était vicaire-général de l'évêque de Québec à la Louisiane, mais dont les Capucins contestaient la juridiction.

Il y a à ce sujet un grand nombre de mémoires au Ministère de la Marine, dont nous avons maintenant la copie dans nos archives, mais il serait trop long de raconter ces interminables querelles. Je me contente de signaler une série de questions sur le cas du P. de Beaubois, des *Réponses de M. de Mornay, évêque de Québec*, et une lettre de ce dernier sur le même sujet. Un mémoire de l'abbé de l'Isle-Dieu (2) résume plus tard tous ces débats et ne donne pas le beau rôle aux Capucins ni à leur évêque protecteur. Mgr Dosquet, dit-il, a suivi les mêmes errements de Mgr de Mornay en faveur des Capucins, à qui il a continué les

---

(1) Après la mort de Fénelon, le siège de Cambrai demeura vacant durant une année entière, et ce ne fut que le 20 janvier 1716 que Philippe d'Orléans, régent de France, nomma Jean D'Estrées à cette église. Il mourut à Paris avant d'avoir reçu ses bulles, le 3 mars 1718.

Joseph-Emmanuel de la Trémoille, cardinal depuis 1706, fut nommé à Cambrai le 7 mai 1718. Il fut sacré à Rome le 30 mai 1719, et c'est là qu'il mourut le 9 janvier 1720.

Ce fut Guillaume II, le fameux cardinal Dubois, qui fut à son tour sacré évêque de Cambrai le 9 juin 1720. Mais on sait qu'il demeurait à la Cour et ne résidait pas dans son diocèse. Après sa mort, qui arriva le 10 août 1723, il eut pour successeur Charles de Saint-Albin, fils naturel du duc d'Orléans, qui fut sacré à l'âge de 24 ans, le 17 octobre 1723, et qui prit possession de son siège le 19 février 1726. Il y avait onze ans que les Cambrésiens n'avaient joui de la présence de leur évêque.

(2) Il fut le grand-vicaire et l'homme d'affaires à Paris de Mgr Dosquet, de Mgr de Pontbriand et de Mgr Briand.

pouvoirs de grand-vicaire, et cela paraissait tout naturel pendant la vie de M. de Mornay..."

Ce fut Mgr de Pontbriand qui rétablit l'ordre dans la Louisiane et qui nomma de nouveau un R. P. Jésuite pour son vicaire-général. Les Capucins eurent beau protester, la conduite de l'évêque fut approuvée par la Cour.

Après la mort de Mgr de Saint-Vallier, le 26 décembre 1727, son coadjuteur, Mgr de Mornay, devint évêque de Québec, et le 31 mai 1728, il adressa une procuration à l'archidiacre Chartier de Lotbinière pour qu'il prit possession de son siège en son nom. "La cour, dit M. Bois, ne l'obligea pas de passer au Canada.....Le fait est que le prélat s'excusa sur ses infirmités, comme il l'avait souvent fait pendant les douze années de sa coadjutorerie." D'après le même historien, il offrit souvent sa démission tant au Saint-Siège qu'à la Cour de France ; mais on préféra lui donner un coadjuteur et Mgr Dosquet fut nommé et vint administrer un diocèse où l'évêque titulaire ne se proposait pas de mettre jamais les pieds. Le Roi cependant ne cessait d'insister pour le faire partir ; on le voit par la lettre sévère du ministre en date du 4 août 1733 (1). Le prélat offrit de nouveau sa démission qui cette fois fut acceptée le 12 septembre 1733.

M. Bois raconte la vie de Mgr de Mornay à Paris ; il parle de sa charité pour le clergé et pour les communautés de la capitale, de ses visites aux hôpitaux, etc., etc. Le prélat mourut à Paris le 28 novembre 1741, des suites d'un accident de voiture. "Un accident cruel et imprévu, dit l'auteur déjà cité, mit fin à cette pieuse existence. Nous rapportons le tragique événement, comme il est raconté dans une lettre privée. Avouons-le, une grande obscurité entoure l'acci-

---

(1) *Les Evêques de Québec*, p. 167. M. Bois ne mentionne pas cette lettre ni celle de 1715.

dent de ce char renversé" (1). Puis il consacre plusieurs pages au récit de cet événement et aux vertus que pratiqua le prélat dans les derniers jours de sa vie. Cela n'empêche pas que l'église de Québec eût été fort à plaindre si elle n'avait eu que des pontifes de cette trempe pour la gouverner. Mgr de Mornay qui avait peur de traverser la mer était peu fait, il faut le dire, pour remplacer des apôtres comme un Laval et un Saint-Vallier. Son histoire ne laisse pas d'être instructive ; elle est un intéressant épisode qui fait connaître le gouvernement ecclésiastique de cette époque, et l'abandon dans lequel la cour de France laissait quelquefois les diocèses—comme ceux de Cambrai et de Québec—sans que le Saint-Siège pût remédier à ce déplorable état de choses.

MGR HENRI TÊTU

---

(1) Le fait lui-même est certain, car l'abbé de l'Isle-Dieu en parle dans une de ses lettres.

---

#### NOTES SUR L'INTENDANT BÉGON

Au mot Bégon, dans son *Panthéon Canadien*, p. 27, Bibaud jeune donne la note biographique qui suit :

“ Bégon (Michel), chevalier, conseiller au Parlement de Metz, huitième intendant de la Nouvelle-France (1712), était parent de Colbert. Le marquis de Seignelay lui procura successivement l'intendance des îles françaises et la nôtre. Il est célèbre par son cabinet de médailles, d'antiquités, d'estampes et de coquillages recueillis dans les quatre parties du monde, par sa bibliothèque, et pour avoir fourni à Perrault les matériaux pour l'histoire des Hommes Illustres de France. Les plus instruits l'estimèrent, et les peuples l'aimèrent comme un des Intendants les plus désintéressés, dit la Biographie Universelle.”

Disons, tout de suite, que Bibaud donne là la biographie du père de l'intendant. Il est facile de s'en convaincre.

Michel Bégon, magistrat, administrateur et collectionneur français, né à Blois, le 26 décembre 1638, d'une famille

noble, et des mieux alliée du Royaume de France, a été un des plus grands amateurs des savants et de la belle curiosité qui ait paru pendant le règne de Louis XIV. Il fut d'abord garde scel du présidial de Blois, puis il en devint président (1665). L'avènement au pouvoir de Colbert, qui était son parent, le détermina à changer de carrière (1677). Grâce à la protection du ministre, il fut successivement nommé trésorier de la marine à Toulon, puis à Brest ; intendant du Havre en 1681 ; intendant des îles françaises de l'Amérique (1683), où il rétablit l'ordre et fit de sages règlements pour la justice et la police de ces colonies ; intendant des galères de Marseille (1685) et enfin intendant de la marine à Toulon, à Rochefort et à la Rochelle. Bégon, dans ces diverses situations, se signala comme un administrateur de premier ordre. Ses fonctions ne l'empêchèrent pas d'ailleurs de cultiver avec ardeur les sciences et les arts. Il fit venir de Blois la bibliothèque de son père ; elle était déjà considérable, et il l'augmenta des meilleurs auteurs de chaque science et particulièrement pour l'histoire et les belles lettres. Il y joignit un cabinet d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines, des collections de médailles et d'estampes ; enfin, il avait réuni à grands frais, des quatre parties du monde, grâce aux savants et aux voyageurs avec lesquels il était en correspondance, les productions les plus rares de la nature. Bégon n'a publié par lui-même aucun ouvrage ; mais c'est d'après ses notes et les matériaux qu'il avait rassemblés que Perrault a écrit ses *Eloges des Hommes Illustres de France* (1696-1700), et les portraits même qui ornent cet ouvrage ont été gravés d'après des dessins fournis par Bégon, qui avait collectionné les portraits de tous les Français célèbres. Ce fut aussi lorsqu'il était intendant de Marseille qu'il engagea le père L'union, minime, et M. Suriau, savants botanistes, à aller exercer leurs talents dans les îles d'Amérique, où ils ont

fait de belles découvertes. Le P. Plumier a fait part au public d'une partie des siennes dans ses ouvrages sur les plantes qui ont été imprimés au Louvre, et ce religieux a donné des marques de sa reconnaissance à M. Bégon par son portrait gravé par Lubin et par l'épître dédicatoire d'un livre qu'il a fait imprimer à Lyon sur l'art de tourner.

C'est en souvenir de Bégon, qui professait lui-même un goût très vif pour l'histoire naturelle, que le botaniste Plumier a donné le nom de *Bégonia* à un genre de plante d'Amérique, tant il avait été charmé de l'accueil qu'il reçut de l'intendant alors qu'il était à Saint-Domingue.

Bégon mourut le 14 mars 1710 et fut enterré dans l'église des Capucins de Rochefort.

C'est de cet homme illustre que naquit Michel Bégon, intendant du Canada de 1712 à 1726.

M. Georges Duplessis a publié en 1874 une partie de la correspondance et plusieurs documents inédits sur Michel Bégon, sous le titre de *Un curieux du XVII<sup>e</sup> siècle. Michel Bégon, intendant de la Rochelle*. En 1875, M. Georges Musset a publié un *Mémoire sur la généralité de la Rochelle*, rédigé par M. Bégon en 1698. M. de La Morinerie a aussi publié en 1855 une notice sous le titre : *Michel Bégon, intendant de la Rochelle, 1638-1710*.

\* \* \*

Michel Bégon, chevalier, seigneur de la Picardière, Murbelin et autres lieux, était inspecteur général de la marine, et ordonnateur au département de Rochefort, lorsqu'il fut nommé, le 31 mars 1710, intendant de la justice, police et finances au Canada, en remplacement de M. Raudot, père (1). Il était aussi conseiller du Roi en ses conseils et

---

(1) *Edits et ordonnances*, vol. III, p. 63 ; *Jug. Cons. Sup. rég. C.* fol. 61, ro.

au parlement de Metz en Lorraine (1). La mort de son père, arrivée le 14 mars 1710, empêcha le nouvel intendant de se rendre à son poste.

En attendant l'arrivée de M. Bégon, M. Raudot remit ses pouvoirs à M. d'Aigremont (2).

M. Bégon fit son entrée solennelle au Conseil supérieur de la colonie le 12 octobre 1712 (3).

Le 22 février 1724, M. Edme-Nicolas Robert, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils et au grand conseil, fut nommé intendant en remplacement de M. Bégon, dont le terme d'office était expiré, et qui était appelé à l'intendance du Hâvre de Grâce. On sait que M. Robert mourut en mer et qu'il ne vint jamais au Canada (4).

Le 2 novembre 1724, M. Bégon remercia le ministre de l'avoir nommé intendant du Hâvre. (5).

En 1725, le *Chameau*, qui emmenait le nouvel intendant de Chazel, périsait corps et biens sur un récif près du Cap Breton. (6).

En conséquence de ce naufrage, M. Bégon se détermina de rester encore un an au Canada (7).

Le 23 novembre 1725, M. Dupuy, avocat au Châtelet, avocat-général au grand conseil et maître des requêtes, fut nommé à la succession vacante de M. de Chazel.

Il prit sa place au Conseil supérieur le 2 septembre 1726 (8).

---

(1) Acte de décès de Michel Bégon, père, dans les registres de la ville de Rochefort.

(2) Canada, *Corres. Gén.* vol. 32, c. 11.

(3) *Jug. et Dél. du Conseil Sup.*, vol. VI, p. 20.

(4) Voir *Revue Canadienne*, série de 1891, p. 28 ; *Canada, Corresp. Gén.*, vol. 46, f. 27, f. 117.

(5) *Canada Corresp. Gén.* vol. 46, f. 241.

(6) *Loc. cit.* vol. 47, f. 106.

(7) Lettre au ministre, 20 mai 1726, *loc. cit.* vol. 48, f. 206.

(8) *Ed. et Ord.* vol. III, p. 65 ; *Jug. Cons. Sup.* re. F. fol. 61, ro.

En même temps que lui, arriva M. le marquis de Beauharnois, capitaine de vaisseau, nommé gouverneur général à la place de M. de Vaudreuil, décédé (1).

L'intendant Bégon avait pour femme, Jeanne Elizabeth de Beauharnois (2). Aussi, l'arrivée du nouveau gouverneur lui causa-t-elle grand plaisir. Le 17 juillet 1726, il remercia le ministre de cette nomination qui a satisfait tout le monde (3).

Le 14 octobre 1726, l'intendant Bégon et sa femme s'embarquaient pour la France sur le vaisseau du roi l'*Elephant* commandé par le comte Desgouttes (4) Ils emmenaient avec eux les demoiselles de Vaudreuil qui avaient été confiées à madame Bégon (5).

A son arrivée à Rochefort, le 23 novembre 1726, M. Bégon écrit au ministre la joie qu'il a de revoir la France après une absence de quatorze ans (6).

Pendant son séjour au Canada, l'intendant Bégon avait acheté le fief de Grand Pré, situé à la Canardière. Il y fit bâtir une tannerie et des moulins considérables. Il dépensa plus de 40,000 livres pour cet établissement (7). François Foucault, garde magasin à Québec, fut chargé d'administrer cette propriété, après le départ de M. Bégon (8).

Le 7 octobre 1740, le notaire Jacques Pinguet faisait l'inventaire de la maison, tannerie et ustensiles situés à la Canardière et appartenant à M. Bégon.

---

(1) Loc. cit. vol. III. p. 67 ; reg. F. fol. 67.

(2) Greffe Louet, 12 octobre 1726.

(3) *Canada, Corr. gén.* vol. 48. ff. 211. 226.

(4) *Canada Cor. gén.* vol. 48. ff. 226, 230, 261.

(5) Loc. cit. ff. 226, 287.

(6) Loc. cit. vol. 48. f. 230.

(7) Greffe Louet, 12 oct. 1726.

(8) Greffe Boisseau, 10 nov. 1732.

\* \* \*

Michel Bégon, père de l'intendant, laissa cinq enfants :

1° Michel, fils aîné, intendant du Canada (1712-1726).

2° Claude-Michel.

3° Scipion-Jérôme.

4° Agnès, qui épousa Pierre-Alexandre de Foyal de Donnery, chevalier, seigneur de la Sourdière (1).

5° Catherine, qui épousa Rolland Barin, chevalier, marquis de la Galissonnière, chef d'escadre des armées navales du roi de France en 1710, puis plus tard gouverneur-général du Canada. (2).

Scipion-Jérôme Bégon, né à Brest en 1681, mort en 1753. Docteur en théologie en 1708, il devint, en 1713, abbé de Saint-Gernier de Flay, vicaire-général de l'évêque de Beauvais, s'acquît une grande réputation par son habileté administrative, et, pour ce motif, fut chargé, en 1720, par Louis XV, de se rendre près des évêques du Languedoc et du Limousin, pour leur faire accepter la bulle *Unigenitus*. Le plein succès qu'il obtint lui valut l'évêché de Toul, et il passa le reste de sa vie à administrer sagement son diocèse. On a de lui des *Oraisons funèbres*, un *Discours sur l'avènement du roi de Pologne* (1737).

Le 20 juillet 1720, Scipion-Jérôme Bégon, prêtre, docteur de Sorbonne, ci-devant doyen de l'église de la Rochelle, alors doyen de l'église de Beauvais et abbé de St-Gernier, demeurant ordinairement à Beauvais, et alors à Paris, logé rue Saint-Louis au Marais, paroisse St-Gervais, procureur de M. Bégon, intendant du Canada, suivant procuration datée à la Rochelle le 10 juillet 1712, vend à Didier Fran-

---

(1) Greffe Louet, 17 septembre 1726.

(2) Loc. cit.

gois Mesnard, chevalier, seigneur de Clesle, Montigny et autres lieux, président honoraire au présidial de Blois et premier commis au bureau de la maison du roi, les métairies de la Vacherie, du Tertre, la Coudraye, Mondou, en la paroisse St-Léonard en Dunois pour le prix de 50,000 livres, le tout dépendant de l'abbaye de Marmoutier et de St-Lomer de Blois. La Vacherie comprenait bâtiments couverts de tuile et de chaume, bergerie, 166 arpents de terres labourables et 167 pièces autour de la métairie. La métairie du Tertre consistait en bâtiments, jardins, garennes, entourés de fossés plantés d'ormeaux, 123 arpents de terres labourables, 2 arpents de prés près Montigny, un arpent de friche à Champagne. Les métairies de la Coudraye et Mondou consistaient en bâtiments, jardins et 150 arpents de terres labourables.

Tous ces biens provenaient à l'intendant Bégon de ses père et mère.

\* \* \*

Claude-Michel Bégon, chevalier de Saint-Louis, était, en 1710, enseigne des vaisseaux du Roi au port de Rochefort (1).

Le 31 octobre 1725, il était lieutenant de vaisseau, et l'intendant sollicitait pour lui de l'avancement (2). Quelque temps auparavant, le 17 septembre 1726, Claude-Michel Bégon, alors major de Québec, cédait à son frère l'intendant tous les droits qu'il pouvait prétendre dans la somme de 4,400 livres constituée sur les gabelles de France le 16 mai 1715 à son profit et à celui de ses frères et sœurs (3).

On trouve aussi, en la même année, au greffe de Barbel, une cession que lui consentit son frère l'intendant.

---

(1) Acte de sépulture de son père à Rochefort le 15 mars 1710.

(2) *Canada, Cor. gén.* vol. 47, f. 252.

(3) Greffe Louet.

C'est ce Claude-Michel Bégon qui fut gouverneur de Trois-Rivières, et que nos historiens ont toujours confondu avec l'intendant. Il épousa à Montréal, le 19 décembre 1718, Marie-Elizabeth Robbert, fille d'Etienne Robbert, sieur de la Mirandière, lieutenant et ingénieur, puis capitaine des troupes. De ce mariage naquirent Marie-Catherine Elizabeth, qui épousa en 1737 Honoré de Villebois, sieur de la Rouvillière, conseiller du roi, commissaire ordonnateur, et Claude Bégon.

Claude-Michel Bégon décéda et fut inhumé à Montréal le 1er mai 1748 (1). Le 5 octobre 1749, le gouverneur de la Jonquière écrivait au ministre qu'il avait loué la maison de sa veuve à Montréal pour en faire une intendance (2).

\* \* \*

Nous ne connaissons rien sur l'intendant Bégon à la suite de sa nomination à l'intendance du Hâvre de Grâce.

Le 30 juillet 1747, l'évêque comte de Toul, qui avait gardé, lors des partages, les manuscrits, les estampes et les pierres gravés du collectionneur Michel Bégon, les céda à son neveu M. Bégon, conseiller honoraire au parlement de Metz et intendant de la marine, alors en résidence à Paris(3). Ce dernier était-il le fils de l'ancien intendant ou bien du gouverneur de Trois-Rivières ? C'est une question à laquelle nous ne pouvons pas répondre maintenant.

Quoiqu'il en soit, c'est lui qui communiqua à la bibliothèque du roi, le 29 novembre 1765, les renseignements

---

(1) *Correspondance générale du Canada*, 1 vol. 91, f. 3.

(2) *Loc. cit.*, vol. 93, f. 264.

(3) *Michel Bégon, intendant de la Rochelle*, par Georges Duplessis, p. 5.

qu'il pouvait avoir sur M. Bégon, en qualité d'homme de lettres.

Michel Bégon, fils, continua d'augmenter avec autant de soin que de connaissance la collection d'estampes, cartes et manuscrits si laborieusement commencée par son grand-père, et en 1770, il en fit l'offre à la bibliothèque du Roi. Cette collection comprenait alors : 8,133 portraits, estimés à 2,766 livres ; 15,688 estampes, par ou d'après les maîtres, 11,005 livres, et 925 cartes géographiques ou hydrographiques, estimés à 2,710 livres. Ces 24,746 pièces estimées à une valeur totale de 16,481 livres, furent soldées moyennant une rente de 2,000 livres qui fut faite à Michel Bégon, fils, par brevet du roi, non à titre de paiement de sa collection, mais comme une récompense due au mérite et à la vertu. Le roi dit encore dans ce brevet qu'il a eu particulièrement en vue de récompenser le zèle que le Sr Bégon, ainsi que son père et son aïeul ont toujours fait paraître pour sa personne et son service dans les places d'intendant de terre et de mer qu'ils ont successivement remplis, et de faire connaître la satisfaction qu'il ressent des services de sa famille, qui s'est encore plus distinguée par son attachement et sa fidélité que par les emplois importants qui lui ont été confiés et qu'elle a toujours remplis avec le plus grand désintéressement et la plus grande intégrité.

\* \* \*

En 1704, l'intendant Bégon, alors inspecteur général de la marine et des galères, vendit cette charge à M. de Ricouart. Cet acte fut ratifié à Québec en 1722 devant le notaire Barbel.

J.-EDMOND ROY

---

UNE SERVANTE DE CHAMPLAIN

Fut présent en sa personne Richard Terrier, facteur de marchands, demeurant rue de la heaulmière, paroisse Saint Jacques de la boucherye, lequel a confessé et confesse avoir baillé et mis en service Ysabel Terrier, sa fille, dujourdhuy jusques à quatre ans prochain après ensuivant finiz, à et aveq noble homme Samuel de Champlain, capitaine ordinaire du Roy en la Marine de ponent, et damoiselle Eslayne Boulle, sa femme, demeurant rue et paroisse St Germain de l'Auxerroys, à ce présens, qui l'ont prinse et retenue à leur service pendant ledit temps. Laquelle Ysabel promet les servir pendant ledit temps en toutes choses qui lui seront commandées par ses maistre et maistresse, licittes et honestes, moyennant trente livres tournois par chacun an, que ledit Sr de Champlain et sa femme s'obligent sollennellement d'en baller et payer à la dite Ysabel Terrier au feur et à mesure qu'elle en aura affaire, mesme lui advencer sur sesdits gaiges ce qui lui sera de présent nécessaire pour l'abiller, et laquelle Ysabel Terrier ledit Richard Terrier pleuvist de toute loyauté et preudhomye, car ainsi appartient chacun en droict, s'engageant, remettant, promettant. Fait et passé à Paris en estudes après midy MVIc dix sept le vingt deuxiesme jour de juillet. Et ont signé, fors la dite Ysabel qui a déclaré ne sçavoir.

CHAMPLAIN

H. BOULLÉ

CARTIER

FONTAINE

RÉPONSES

*Les de la Jonquière au Canada.* (II, IV, 170.)

—Le gouverneur de la Jonquière couvait une véritable maladie de népotisme. Le 20 septembre 1749, il propose son neveu Cabanac pour le doyenné de Québec, et recommande un autre neveu " pour la position de commandant général des troupes et milices de la colonie." Le 1er octobre, il demande une gratification pour son neveu La Jonquière, et le commandement de l'artillerie pour son autre neveu Lacary ; le même jour, il demande de la promotion pour son frère, et pour son neveu Reynack, et un brevet d'écrivain pour son cousin germain Isambard. L'année suivante, il recommande son parent, M. de Bonne, au poste de major de Trois-Rivières ; puis en 1751, il veut que le chevalier de Bonne soit nommé major dans les troupes de la colonie.

L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN

*Les gouverneurs anglais de Trois-Rivières.*

(II, IV, 180.)—D'après M. Sulte (*Recherches Historiques*, v. II, p. 66) il n'y aurait eu que trois gouverneurs à Trois-Rivières, sous le régime anglais : Burton, de septembre 1760 à octobre 1763 ; Haldimand, du 30 octobre 1763 ; et Cramahé, du 28 septembre 1764 à l'automne de 1765, "si je ne me trompe, dit-il, car il passa en Angleterre et ne fut de retour à Québec que le 5 septembre 1766."

L'*Annuaire Statistique de 1895*, publié par M. George Johnson, statisticien de la Puissance, en donne quatre (note C, page 7) "durant l'espace de temps communément appelé la période du régime militaire, c'est-à-dire du 8 septembre 1760 au 10 août 1764" ; laissant entendre qu'il n'y en eut pas d'autres après cette période. Ces quatre gouverneurs furent : le colonel Burton, de septembre 1760 à mai 1762 ; le colonel Fred. Haldimand, de mai 1762 à mars

1763 ; Burton, de mars 1763 à octobre 1763 ; et enfin, Haldimand, d'octobre 1763 à août 1764.

Il n'est fait aucune mention de Cramahé dans cette dernière liste de même que M. Sulte oublie le premier règne de Haldimand et n'en fait qu'un des deux de Burton. Lequel a raison ? Ni l'un ni l'autre. Les deux listes sont inexactes et incomplètes, s'il faut en croire la correspondance de Haldimand, telle qu'indiquée dans les rapports de l'archiviste Brymner pour les années 1884 et 1885.

Haldimand dit dans son Journal qu'il prit la direction du gouvernement de Trois-Rivières le 25 avril 1762. Il avait été nommé pour remplacer le colonel Burton qui était allé, à la tête de son régiment, prendre part au siège de la Havane. A son retour en mars 1763, Burton reprit les rênes du pouvoir. Le 25 octobre suivant, Burton ayant été nommé gouverneur de Montréal, fut remplacé par Haldimand.

Jusque là l'*Annuaire* a raison ; mais la liste de cette publication est inexacte en ce qu'elle semble faire terminer l'administration de Haldimand à l'époque de l'établissement du gouvernement civil dans la province, le 10 août 1764 ; et incomplète parce qu'elle ne mentionne ni Cramahé ni Holmes.

A partir de septembre 1764, Trois-Rivières, ainsi que Montréal, eut, pendant quelque temps, deux gouverneurs ; l'un militaire, l'autre civil. Haldimand fut maintenu à son poste de commandant ou gouverneur militaire par le général Gage, commandant en chef des forces anglaises en Amérique, et Cramahé fut fait gouverneur civil par le général Murray qui venait d'être nommé gouverneur de la province.

Haldimand occupa sa position jusqu'au 6 juillet 1765, comme en fait foi une lettre datée le 5 juillet, adressée au général Gage, dans laquelle il dit qu'il laisse le commandement militaire de Trois-Rivières entre les mains du capi-

taine Holmes. Le lendemain, il fait le compte de ce qui lui est dû, par le gouvernement de la province pour déboursés pendant la durée de son commandement. Le gouverneur de Trois-Rivières avait, à cette époque, la direction des forges Saint-Maurice, ce qui augmentait considérablement ses devoirs.

Holmes a-t-il conservé longtemps son commandement militaire ? Je ne vois rien dans la correspondance qui puisse m'éclairer sur ce point.

En résumé, d'après la "Collection Haldimand," il y aurait eu pas moins de six gouverneurs anglais à Trois-Rivières : Burton, du 8 septembre 1760 au 24 avril 1762 ; Haldimand, du 25 avril 1762 à mars 1763 ; Burton, de mars 1763 à octobre 1763 ; Haldimand, d'octobre 1763 au 6 juillet 1765 ; Holmes, du 6 juillet 1765 à..... ; Cranahé, gouverneur civil, à partir de septembre 1764.

F.-J. AUDET

*Les ancêtres du général Frémont.* (II, IX, 237.)

—Le premier Frémont de la famille du général Frémont qui vint s'établir au Canada fut Jean-Louis Frémont, fils de Charles Frémont et de Geneviève Vilot, de Saint-Germain-en-Laye. Jean-Louis Frémont forma d'abord partie de l'armée. Il s'établit ensuite comme marchand à Québec. Il demeurait à la basse-ville, dans cette anse qui a disparue depuis et où se trouve maintenant le marché Champlain. Le 5 octobre 1751, il épousait à Québec Marie Collet, veuve Jean-Baptiste LeMaître. Deux enfants naquirent de ce mariage, mais ils moururent en bas âge. Elle-même mourut quinze jours après la naissance du dernier. Jean-Louis Frémont se maria en secondes noces le 17 mai 1764 à Québec avec Catherine Boucher de Boucherville, fille de Pierre Boucher de Boucherville. De ce second mariage naquirent : Reine, qui devint la femme de Charles-Antoine de Tonnancour ; Françoise, morte fille ; Joseph-Fran-

gois, mort avant 1797 ; Louis-Réné, le père du général ; Jacques, mort avant 1797 ; Charles-Pierre, le continuateur de la ligne canadienne de la famille ; François, mort avant 1797.

Louis-René, le quatrième enfant de Jean-Louis-Frémont, laissa le Canada au commencement du siècle et alla s'établir dans la Virginie. Il épousa en 1810 Ann Beverly Whiting. Quatre enfants naquirent de son mariage : John-Charles, né à Savannah le 31 janvier 1813 ; Ann, née à Nashville en 1814 et morte en bas âge ; Elizabeth, née à Norfolk en 1815 et décédée en 1832 ; Thomas-Archibald, né à Norfolk en 1817 et disparu vers 1830.

John-Charles est le fameux général américain, celui qui fit la conquête de la Californie et fut deux fois candidat à la présidence des Etats-Unis. Il épousa à Washington en 1841 Jessie Benton, dont la sœur était mariée au baron Gauldrée-Boileau, longtemps consul général de France à Québec. Le général Frémont est mort il y a quelques années laissant quatre enfants : Elizabeth McIowell Benton Frémont ; Benton Frémont ; John Charles, actuellement officier d'artillerie ; Francis-Freston Frémont, officier de marine.

P. G. R.

*Les Canadiens au Pôle Nord.* (IV, V, 450.)—J'ai bien connu Antoine Saint-Denis, de Rigaud, compagnon de Franklin au Pôle Nord. Il est mort à Rigaud, le 8 mai 1873.

A la demande de Joseph Tassé, ami de collège, confrère de classe, je suis allé le voir plusieurs fois. Je lui ai fait raconter ses voyages au Nord-Ouest, et les notes que j'ai prises dans le temps ont été envoyées à M. Tassé et doivent se trouver dans les papiers qu'il a laissés, ou ont été intercalées dans ses récits des *Canadiens de l'Ouest*.

Je me rappelle que ce vieillard avait une très remarquable mémoire, et ses récits étaient très intéressants. Comme

la plupart des voyageurs, il avait dû se marier *vieux garçon*. Sa femme est décédée à Rigaud, le 26 mai dernier.

L'ABBÉ F.-L.-L. ADAM

“ *Voyage en Angleterre et en France.* ” (IV, V, 451.)—Feu l'honorable P.-J.-O. Chauveau possédait un exemplaire du *Voyage en Angleterre et en France* de F.-X. Garneau. Il le tenait de l'auteur lui-même.

Cet ouvrage rarissime fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de la Législature de Québec confiée aux soins vigilants de l'érudit Dr Dionne.

A la fin de ce volume, nous lisons les lignes suivantes écrites de la main de M. Chauveau :

“ Ce volume m'a été donné par M. Garneau le jour même de sa publication.

“ Quelques jours plus tard, mécontent des négligences de style qu'il avait remarquées, ainsi que des fautes d'impression, il se décida à supprimer l'édition.

“ M. Alfred Garneau m'a dit que l'édition avait été complètement détruite et qu'il n'en possédait pas lui-même un seul exemplaire. Je n'en connais que trois exemplaires, celui qui avait été offert à M. le Dr Blanchet, à qui l'ouvrage avait été dédié et qui doit se trouver dans la famille du Docteur ; celui que s'était procuré M. Duquet, imprimeur, et que j'ai acheté dix piastres pour la bibliothèque du Ministère de l'Instruction publique, et celui-ci.

“ Les meilleurs chapitres de ce livre ont été reproduits dans le premier volume de *La Littérature Canadienne*, publiée par les directeurs du *Foyer Canadien*, en 1863, avec cette note :

“ Cet intéressant voyage, qui n'a été publié que dans les colonnes du *Journal de Québec*, formerait à lui seul un volume de 250 à 300 pages. Afin de mettre un peu de variété dans la composition de ce premier volume de la *Littérature Canadienne*, nous avons cru devoir cepen-

dant, avec la permission de l'auteur, abrégé considérablement le récit. *Note des éditeurs.*"

" Les éditeurs ignoraient-ils réellement l'existence du volume de 250 pages que *pouvait* former ce récit, ou bien était-ce un parti pris de la part de l'auteur de faire oublier le volume *supprimé* ?

" La chose est d'autant plus remarquable que l'on agissait avec la permission de l'auteur et que M. Alfred Garneau était un des collaborateurs du *Foyer Canadien*.

" Il existe un quatrième exemplaire de cet ouvrage qui appartient à M. James M. LeMoin, notre littérateur et naturaliste canadien, qui l'a acquis de M. Faucher de Saint-Maurice. Il est relié en maroquin rouge."

" Québec, 25 mai 1873.

" Je me suis trompé quand j'ai dit plus haut que M. Alfred Garneau n'en possédait pas un seul exemplaire. Il en possède un qui est relié en basane noire et a beaucoup de corrections au crayon. C'est d'après cet exemplaire qu'a été faite la republication partielle du *Foyer Canadien*.

" Et de cinq, ce qui modifie singulièrement la déclaration que M. Duquet a faite en faisant mettre sur le plat de l'exemplaire que j'ai acheté pour la Bibliothèque du Ministère de l'Instruction publique " Exemplaire unique."

" Ce volume-ci a fait longtemps partie de ma collection de " Brochures Canadiennes." Je l'en ai fait retirer vu sa grande valeur. Il était relié dans le volume 7 de la série D."

" Québec, 3 octobre 1876.

" Et de six ! j'ai trouvé chez mon ancien assistant, M. Philippe Jolicœur, un sixième exemplaire de ce livre. Il croit que c'est le seul *qui se soit vendu*. Il l'avait acheté le lendemain même de la publication. Cet exemplaire est encore broché ; mais il est rogné. Je ne crois pas qu'il existe d'exemplaire non rogné."

“ 24 décembre 1877.

Et de sept ! M. Louis-P. Turcotte, auteur, de l' *Histoire du Canada sous l'Union*, en a acheté dernièrement un exemplaire qu'il a fait relier en cuir de Russie.”

“ Montréal, 8 septembre 1888.

“ Il ne reste plus maintenant que six exemplaires. J'ai retiré aujourd'hui cet exemplaire de la caisse dans laquelle il était dans les voûtes de l'ancien hôtel Ramezay à raison du déménagement dont l'Université se trouve menacée. Ne pouvant avoir accès à mon volume tandis que j'écrivais mon livre sur Garneau j'avais dû emprunter l'exemplaire de la Bibliothèque de Québec. Mon travail étant terminé, en mars 1882 je reçus l'avis ordinaire de remettre le volume et je m'y conformai en passant par Québec pour me rendre à Carleton. Or le jour même de mon retour de Carleton, à Québec, le parlement brûlait et le volume en question fit partie de cet autodafé parlementaire !! *Habent sua fata libella* ! Le parlement s'était approprié la Bibliothèque du ministère de l'Instruction publique. Il n'en a guère profité ! ”

Ces détails intéresseront peut-être les bibliophiles.

P. G. R.

***Les portraits des lieutenants-gouverneurs d'Ontario.*** (IV, VI, 468.)—Tous les portraits des lieutenants-gouverneurs et administrateurs de la ci-devant province du Haut-Canada, aujourd'hui Ontario, ont été collectionnés et se trouvent à Toronto, au palais Législatif, sauf celui du lieutenant-gouverneur Peter Hunter.

Cette collection est due aux recherches persévérantes de l'ex-lieutenant-gouverneur d'Ontario, M. Beverley Robinson, et de son frère, le colonel Robinson.

P.-B. CASGRAIN

***Le vice-amiral Jacques Michel.*** (IV, VI, 475.) Jacques Michel, calviniste dieppois, était venu très jeune au Canada, où il avait commandé un vaisseau de Guillaume

de Caen. Plus tard, soit par mécontentement, soit par ambition, il s'était vendu aux Anglais. Bon marin, du reste, et soldat courageux, il ne manquait ni de coup d'œil ni d'énergie. Il conduisit les Anglais à Tadoussac, au cap Tourmente, dans tous les postes français ; il dirigea l'attaque contre Roquemont et décida la victoire. Kertk mettait à profit son expérience, sa connaissance du pays, ses qualités militaires, il n'estimait aucunement le transfuge. Les Anglais le méprisaient, tout en le redoutant.

Ce traître calviniste avait la haine du Jésuite. A l'arrivée des missionnaires de la Compagnie de Jésus à Tadoussac, il se permet de les accuser d'être venus *convertir les castors* au Canada. L'injure ne pouvait passer sans réplique. Le P. de Brébeuf lui inflige un démenti devant l'amiral, en présence de Champlain et des prisonniers français. Ce démenti a le don d'exaspérer le transfuge ; il se lève, hors de lui, menaçant :

“ N'était le respect dû à l'amiral, dit-il au Père, je vous appliquerais un soufflet pour ce démenti. ” Et sa fureur s'exhale en de telles imprécations contre Dieu et saint Ignace que Champlain ne peut s'empêcher de lui dire “ Bon Dieu ! Comme vous jurez pour un réformé ! ” — “ Je le sais, lui répond Michel, et je veux être pendu, plutôt que de laisser passer la journée de demain sans donner à ce Jésuite la paire de soufflets qu'il mérite. ” Le lendemain, la journée se passe, en effet, mais pas au gré de ses désirs. Suivant ses habitudes, il invite ses amis à boire : “ Allons, leur dit-il, noyer dans le vin la colère que ces sycophantes ont si justement excitée. ” Ils vont, ils boivent, et lui, avec tant d'excès qu'il perd connaissance et meurt, deux jours après, misérablement.

On lui fit des funérailles dignes de son rang. Les gorges du Saguenay retentirent des saluts funèbres du canon ; et, quand tout fut fini, on ensevelit sous les roches de Tadous-

sac sa dépouille mortelle. Trois ans plus tard, le P. Le Jeune, venant de France, s'arrêtait quelques jours près de la tombe du renégat, et les sauvages lui apprenaient ce qu'ils avaient fait de son corps : " Ils le déterrèrent, écrit-il, le pendirent selon son imprécation, puis ils le jetèrent aux chiens." Le Père ajoute à ce récit ces graves réflexions : " Il ne fait pas bon blasphémer contre Dieu ny contre ses saints, ny se bander contre son roy, trahissant sa patrie."

CAMILLE DE ROCHEMONTEIX

*Les lieutenants-gouverneurs de Québec.* (IV, VII, 478.)—Les lieutenants-gouverneurs de Québec, au commencement du régime anglais, ont été Guy Carleton, Théophilus Cramahé, Henry Hamilton, Henry Hope, Alured Clarke, Robert Prescott, Robert-Shore Milnes et Francis-Nathaniel Burton.

La commission de Guy Carleton comme lieutenant-gouverneur est datée du 7 avril 1766, et il exerça ces fonctions jusqu'au 26 octobre 1768, date à laquelle il prêta serment comme capitaine-général et commandant en chef de la province de Québec.

Le premier lieutenant-gouverneur mentionné après Carleton n'est pas Haldimand (il fut gouverneur en chef) mais Cramahé. " Jeudi dernier, le 17 courant, les membres de l'Honorable Conseil Législatif de cette Province se sont réunis au château Saint-Louis de cette ville, conformément aux sommations faites par son Excellence le Gouverneur pour cet objet, et la commission du Roi constituant et appointant l'honorable Theophilus Cramahé, Ecr, lieutenant-gouverneur de cette province a été lue, etc." (*Gazette de Québec*, 24 août 1775).

Cramahé, ayant été nommé lieutenant-gouverneur au Détroit, eut pour successeur, entre 1780 et 1784, Henry Hamilton, qui à son tour fut remplacé par Henry Hope en 1785.

Hope mourut le 13 avril 1789 et les lieutenants-gouverneurs Alured Clarke (1790 à 1795), Robert Prescott (1796 à 1797) et Robert-Shore Milnes (1800 à 1807) lui succédèrent.

Le dernier de ces lieutenants-gouverneurs fut Francis-Nathaniel Burton, qui fut nommé le 29 novembre 1808 et conserva cette sinécure jusqu'à sa mort arrivée à Bath, en Angleterre, le 27 janvier 1832.

FRED.-A. McCORD

*Les Acadiens après leur dispersion.* (IV, VII, 481.)—Ce qu'il y a de plus étonnant chez les Acadiens, c'est qu'ils existent encore. Leur race devait périr, en 1755, lorsque leurs maisons et leurs églises furent incendiées sous leurs yeux, leurs troupeaux et leurs moissons confisqués au profit des spoliateurs, leurs terres et leurs marais donnés aux ennemis, lorsque leurs familles furent séparées les unes des autres et les membres d'une même famille entre eux, pour être dispersés "comme ces feuilles d'automne qu'une violente rafale arrache aux arbres, fait tourbillonner un instant et répand au loin sur les mers."

On retrouve aujourd'hui leurs lambeaux par toute la terre, reconnaissables encore ; vous les distingueriez à Belle-Isle-en-Mer et dans les Landes, à l'intensité de leur foi et à leur fidélité au culte de la patrie perdue ; ils forment des groupes distincts au Labrador, et sont le dernier rempart de la nationalité française à la Louisiane. Un publiciste canadien, chiffres en main, affirme qu'ils sont 80,000 aux Etats-Unis et 100,000 dans le vieux Canada, où leurs groupes principaux se trouvent dans le district de Joliette ; dans les comtés de Saint-Jean, de Verchères, de Napierville, d'Iberville et de Laprairie ; à Bécancour, à Saint-Grégoire, à Nicolet ; dans les townships de l'Est, à Drummond, Arthabaska, Mégantic ; dans les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières ; le long des rivages de la Gas-

pésie et de Bonaventure, au Témiscouata, aux îles de la Madeleine. Ceux d'entre eux qui s'établirent dans les districts de Montréal et de Trois-Rivières, venant assez directement de l'Acadie, apportèrent avec eux les notions agricoles de leur pays et devinrent les agronomes modèles de ces régions. Certaines paroisses, comme Bécancour et Saint-Jacques de l'Achigan, sont exclusivement acadiennes et comptent parmi les plus prospères de la province.

PASCAL POIRIER

*Le Forillon.* (IV, VII, 487.)—Champlain écrit "forillon" ou bien c'est une faute typographique. Il ajoute que cette pointe est un petit rocher séparé de la terre ferme, à Gaspé. Très juste. Le dictionnaire de Trévoux, 1762, porte : "Le Forillon : nom de la pointe septentrionale de la baie des morues, en Acadie." La baie des morues signifie Gaspé. En 1700, l'un des fils de Aubert de la Chesnaye avait pris le surnom de sieur de Gaspé, un autre sieur de Forillon, un troisième sieur de Millevaches. Cela se comprend par la possession en fief des trois localités connues sous ces noms.

Il existait à Terre-Neuve, en 1690 et 1702, un ou deux fortins ou redoutes qui s'appelaient "forillons" et que les Français enlevèrent en ces années (*Collec. de documents publiés à Québec*, II, 16 ; Daniel, *La famille de Lery*, p. 16).

En 1696, il y avait dans les troupes du Canada un sous-enseigne nommé de Forillon, "très brave". (Daniel, *Liste des officiers*). Le 8 décembre 1697, Claude Forillon, officier dans le détachement de la marine, est parrain d'une petite sauvagesse, aux Trois-Rivières. Il signe : "Forillon". Pour son mariage, voir Tanguay (I, 570) qui l'appelle Tourillon et ne le place pas à la page 235, où il faudrait mettre Forillon. Cet officier mourut avant 1722. Je ne vois pas que

son nom se rattache aux forillons de Terre-Neuve ou de Gaspé.

Le mot "forillon" doit signifier quelque chose. Qui nous le dira ?

BENJAMIN SULTE

*La signification du mot Hochelaga.* (IV, VII, 490.)—Hochelaga est vraisemblablement une corruption du mot iroquois *Oserake* qui peut vouloir dire trois choses entre lesquelles on pourra choisir : 1° A la chaussée des Castors. 2° Là où l'on fait les hâches 3° Là où l'on passe l'hiver. La langue iroquoise se paie le luxe d'avoir des homonymes. Lorsque ces homonymes se trouvent dans une phrase le contexte en détermine le sens d'une manière satisfaisante ; mais s'ils se trouvent seuls, on a toute liberté de faire son choix, avantage inappréciable dans un siècle de liberté.

L'ABBÉ M. MAINVILLE

*La signature du Père Marquette.* (IV, VIII, 495.)—Le père Marquette signait-il "*Jacques Marquet*" ou "*Jacques Marquette*" ?

Ce grand missionnaire de l'Ouest devait signer de cette seconde manière, en omettant l's à la fin de son prénom, si nous reconnaissons comme authentique son autographe conservé dans les premières archives de la paroisse de la Sainte-Famille de Boucherville. C'est un acte de baptême qui se lit comme suit :

Je Jacque marquette de la compagnie de Jésus ay donné le ceremonial a Marie fille de Victor KibentaSe et Antoinette de Milk8minich, & age de 2 mois et ondoye a Saurel par Monsieur Morel Prestre. Le parain Ignace Boucher et la marraine Marie Boucher, le 20 May 1668."

MATTHIEU-A. BERNARD

QUESTIONS

504—On lit dans les *Etudes Historiques* de M. le Dr Dionne (p. 37) : “ Le 20 de mai le lendemain de la Pentecôte 1641 mourut François de Ré dit M. Gand, Commissaire Général au magasin de Kébec. Le même jour on chanta les vêpres des morts pour lui, et le lendemain 21 du même mois, il fut enterré en la chapelle de M. de Champlain.”

Ce personnage devait être assez important puisqu'on l'enterra dans la chapelle de Champlain, honneur qu'on accorda à une seule personne : le P. Rimbault.

Que

505—En quelle année M. de Maizerets, supérieur du séminaire de Québec, est-il arrivé dans la Nouvelle-France ?

Pre

506—Le révérend Mountain dont on voit l'épitaque dans le vieux cimetière protestant de la rue Saint-Jean, à Québec, est-il Jacob Mountain, nommé lord évêque de Québec ?

X. Y. Z.

507—Quelle est l'origine du nom “Shawinigan” ? A quel dialecte indien ce mot appartient-il ?

P.

508—Je désirerais beaucoup connaître l'origine des noms donnés aux cantons du comté de Brome, tels que Bolton, Potton, Brome, Sutton, Fainham, etc, etc.

W. W. L.

509—Quel est ce prêtre canadien qui, au commencement du régime anglais, demanda une pension au gouvernement pour la découverte d'un remède pour guérir les cancers ?

X. Y. Z.

510—A partir de 1808, notre commerce de bois avec l'Angleterre a augmenté de trois cents pour cent. Qu'est-ce qui a pu contribuer à amener d'une façon aussi subite cet état de choses si heureux pour nous ?

Rio.

511—Est-il prouvé que l'intendant Bigot a trahi le gouvernement français pendant le siège de Québec en 1759 ?

REX.

512—Le régiment des Meurons qui vint combattre au Canada, en 1812, en faveur de l'Angleterre contre les Etats-Unis, était-il composé exclusivement de Français ?

B.

513—Où et quand fut élevée la première église protestante au Canada ?

PR.

514—Le 28 mars 1798, Charles Frichette ou Fréchette, pour crime de haute trahison, fut condamné à l'emprisonnement pour la vie. Je serais bien reconnaissant à celui qui me dirait où est mort ce Fréchette.

RHO.

515—J'aimerais bien à consulter la liste des membres de la compagnie des Cent Associés ?

X X X

516—Le M. de la Potherie qui fut administrateur de la Nouvelle-France après la mort de M. de Mézy est-il le même de la Potherie qui a publié une *Histoire de l'Amérique Septentrionale* ?

HIST.

517—Le chevalier de Lévis écrivait au marquis de Vaudreuil, le 11 juillet 1757 : " M. de Raymond m'a dit qu'il n'avait reçu aucun ordre de votre part pour envoyer M. de Saint-Vincent à Montréal ; il m'a dit qu'il n'avait point autant de tort comme on aurait pu le croire par le compte qui vous en a été rendu ; je lui ai cependant ordonné les arrêts et à M. de la Chapelle, où je les tiendrai quelques jours."

Pouvez-vous me dire de quelle faute s'étaient rendus coupables ces deux officiers ?

X.